

DIRECTION DES ACHATS, LOGISTIQUE ET PATRIMOINE

MARCHÉS PUBLICS
PROCÉDURE ADAPTÉE
ARTICLES L2123-1 ET R2123-1 1° DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE
DECISION DE CLASSEMENT SANS SUITE

1 – Identification du pouvoir adjudicateur

Centre Communal d'Action Sociale de Marseille

Immeuble Quai Ouest
50 Rue de Ruffi CS 90349
13331 Marseille Cedex 03

Représenté par sa Vice-Présidente **Mme Audrey GARINO**

2 – Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet des travaux de rénovation de l'installation électrique courants forts des studios de la résidence autonomie la Roseraie de Saint-Tronc.

Marché est conclu via une **procédure adaptée** conformément aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 1° du Code de la Commande Publique (CCP).

3 – Déroulement de la consultation

■ **Publicité :**

- Mise en ligne de l'appel public à concurrence (AAPC) sur la plateforme achatpublic.com et sur le site internet du CCAS de Marseille le jeudi 23 novembre 2023.
- Mise en ligne du DCE le jeudi 23 novembre 2023. Le délai de publicité est de 22 jours.
- 42 retraits de DCE sur achatpublic.com dont 35 anonymes.

■ **Date et heure limites de réception des candidatures et des offres : jeudi 14 décembre 2023, à 12 heures.**

4 - Classement de la procédure de passation sans suite

Le CCAS de Marseille décide de classer **sans suite la consultation pour motif d'intérêt général**, en raison d'une erreur affectant la procédure de mise en concurrence.

En effet, certaines exigences techniques doivent être redéfinies.

Certaines erreurs ont été commises dans la définition et l'évaluation des besoins qui ont pour conséquence d'entacher d'irrégularité la procédure.

Une nouvelle consultation portant sur le même objet va être relancée prochainement.

5 – Signature de la décision de classement sans suite

A Marseille le 02 février 2024

LA VICE-PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE MARSEILLE



Audrey GARINO

Adjointe au Maire de Marseille
en charge des affaires sociales,
de la solidarité, de la lutte contre la pauvreté et de l'égalité des droits